

devons nous montrer unanimes et adopter une attitude raisonnable à l'égard de toute proposition qui nous est soumise. Donc, s'il y a quelque moyen de formuler cette recommandation en d'autres termes, je propose . . .

M. CROLL: Qu'on nous donne une chance; j'ai un amendement à présenter.

M. GILLIS: Je prends la parole pour la première fois cet après-midi. Je tiens à dire quelques mots à ce sujet car j'aime être juste envers les membres du Comité qui, je le sais, sont en quelque sorte paralysés par des décisions antérieures. J'ai la conviction que le rapport en cause est tout ce qui sortira de notre Comité. On peut bien débattre cette motion toute la journée; elle ne nous sera guère utile, pas plus si elle est adoptée que si elle est déclarée irrecevable. Mais que nous nous entendions à l'unanimité pour mentionner quelque chose dans le rapport, nous en obtiendrons peut-être quelque résultat lorsqu'il passera entre les mains des ministres et de leurs conseillers. Si ce n'est pas exactement ce que nous cherchons, ce sera du moins un résultat. Un vote ne nous nous apportera sûrement rien.

Le PRÉSIDENT: J'apprécie à sa valeur votre raisonnement, mais pour dissiper toute équivoque, je tiens à dire ceci. J'avais songé à quelque moyen qui nous permettrait de formuler une recommandation tout en restant dans le cadre de notre mandat et voici comment je pensais m'y prendre. J'en avais parlé avec certains de nos membres. Toutefois, les membres du Comité semblaient tellement partagés à ce sujet que jusqu'à ce que M. Gillis et M. Green vissent me trouver il semblait n'y avoir aucun moyen de nous entendre sur quoi que ce soit. Lorsque M. Gillis et M. Green m'ont laissé entendre qu'ils aimeraient me voir faire quelque chose, je leur ai répondu que je ne voyais d'autre moyen que celui-ci d'y arriver. Ils ont paru trouver mon idée bonne, ce qui m'a encouragé . . .

M. GREEN: J'invoque à nouveau le Règlement: pour ma part, je ne vous ai parlé que des marins du commerce et de rien d'autre.

Le PRÉSIDENT: C'est peut-être ainsi que vous l'avez compris monsieur Green.

M. GREEN: Je ne mets en doute ni votre parole ni celle de M. Gillis, mais je tiens à dire que je suis allé vous voir au sujet des vétérans de la marine marchande du Canada.

M. GILLIS: Je l'ai nettement entretenu des allocations aux anciens combattants.

Le PRÉSIDENT: Je songeais beaucoup à cette idée que j'ai discutée avec nos membres; pour moi, c'était le seul moyen de faire ce que nous voulions. Mon idée a reçu un accueil très favorable. Il semblait exister de telles divergences de vue que l'unanimité me paraissait hors de question. Lorsque vous êtes venu avec M. Gillis me voir et avez, comme je le pensais, accepté mes idées, je me suis senti, je le répète, encouragé. J'ai pu mal vous comprendre ou c'est vous qui m'auriez mal compris. Je suis ensuite allé expliquer les choses à M. Brooks.

M. BROOKS: Avec moi, vous avez parlé des vétérans de notre marine marchande.

Le PRÉSIDENT: C'est ce que vous avez pu penser, mais en réalité, je m'intéressais bien plus à l'autre question, parce qu'elle mettait en cause beaucoup plus de gens. Il semble que je n'aie pas exposé aussi clairement les choses à M. Brooks et à M. Green que je l'aurais dû. J'ai parlé à M. Quelch au téléphone.

M. QUELCH: Je suis allé vous voir à la Chambre et vous ai proposé qu'un des membres du Comité appartenant au parti libéral fasse une recommandation